



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tél : 01 42 43 35 75 - Fax : 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr



Liaison Nationale des Retraité-e-s SUD-Rail

Tél : 01 42 43 99 77 - Permanences tous les jeudis - <http://www.retraitesudrail.org> - retraitesudrail@retraitesudrail.org

Compte-rendu de l'AG du jeudi 20 novembre 2014

Les présents viennent de 19 « sections » : Auvergne-Nivernais, Centraux, Chambéry, Champagne-Ardenne, Dijon, Lille, Lyon, Metz-Nancy, Montpellier, Nantes, Paris Est, PRG, PSE, PSL, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse.

Ordre du jour adopté par l'AG : Présentation du bilan d'activité ; Vote du bureau ; Cahier revendicatif et l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités de Solidaires ; Bilan de la solidarité Burkina Faso ; Intervention du BF ; Gérard Gourguechon de l'UNIRS anime un débat sur « *Comment les retraités peuvent-ils réagir face aux attaques gouvernementales ?* » ; Tour de table des liaisons Retraités régionales présentes ; Point particulier sur le dossier amiante.

Mot de bienvenue

David Michel de Paris Saint Lazare est heureux, au nom du syndicat, d'accueillir les travaux de la liaison retraités pour la 2^e année. C'est d'autant plus important cette année que nous venons de connaître une casse sociale sans précédent de l'entreprise ferroviaire. Chacun a sa place dans la lutte. Aujourd'hui, nous constatons la pertinence de notre mouvement syndical qui réunit les actifs, les retraités, le personnel à statut, les employés des filiales et de la sous-traitance, bref, tous les travailleurs du rail. Nous devons être moteurs dans le débat, représenter une force sur qui compter, rester un aiguillon dans le débat et la lutte. Les retraités ont toute leur place dans SUD-Rail. Nous vous souhaitons une journée fructueuse.

Présentation du bilan d'activité

Au nom du bureau sortant, Eric Marchiando présente le bilan d'activités.

Tout d'abord un hommage à tous les camarades décédés, ou leurs proches, avec une pensée particulière pour Jean-Marie SAUDER qui participait activement à la vie de notre liaison (manifs, AG, session décentralisée, dépannages en tout genre...)

Notre AG 2014 se tient avec un retard dû à l'actualité chargée (élections professionnelles et CA CPRP, préparation de la session décentralisée, voyage au Burkina cet hiver, etc.)

Bilan des activités depuis la dernière AG de mars 2013

2 sessions décentralisées :

Une à PORNICHET en 2013, dans un centre de vacances CCE superbement situé.

Interventions d'Yves LENOIR pour « Les Enfants de Tchernobyl Belarus », de Julien DURAND et Gilles DENIGOT, responsables de la lutte contre l'aéroport de NDDL, d'Alain GENESTE militant de l'ACRIMED avec projection du film « les nouveaux chiens de garde » sur la collusion politiques/financiers/ médias, chaque conférence étant suivie d'un débat. Visite des chantiers navals de St Nazaire où nous avons pu apercevoir les fameuses vedettes Mistral en construction pour la marine russe qui défraient tant la chronique aujourd'hui.

La 2^e à ROQUEBRUN au printemps de cette année, dans une structure municipale. Intervention d'un militant de la protection des semences paysannes, une autre sur les dangers des gaz de schiste, sur l'accord TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Agreement), ainsi que sur les actions du comité de défense de la ligne Béziers-Neussargues (Denis BEL pour nous, Jacky TELLO pour la CGT). Au niveau des visites : cave viticole, coopérative oléicole de l'OULIBO, Bize.Minervois et une pièce de théâtre en salle municipale animée par une troupe d'amateurs de haut niveau.

Ces sessions connaissent un succès grandissant d'année en année. Précisons que notre fonctionnement est collectif : gestion totale du séjour ; structure d'accueil de préférence publique (CE, CCE, municipale) ; implication du syndicat SUD-Rail de la région concernée, avec collaboration de militants actifs resserrant les liens intergénérationnels ; participation de toutes et tous aux diverses tâches.

Parution du journal « le lien »

Parution tous les 2 mois sauf l'été (5 numéros par an)

Depuis cette année mise en place d'un comité de lecture. Engagement de diversifier le contenu et d'améliorer la mise en page.

Plaquette « droits du retraite »

Parue il y a juste 1 an, Elle sera réactualisée selon l'évolution de la réglementation. Cette brochure doit continuer à être diffusée à tous nos adhérents partant en retraite.

Réunions du bureau de liaison

Une fois par mois sauf plein été, plus des réunions de travail thématiques (préparation session décentralisée, repas de fin d'année, comité de lecture et tirage du journal, entre autre ...)

Élection des représentants des retraités au CA de la CPRP

Ce fut un moment important de notre activité durant l'été/automne 2013, avec élaboration de la liste, campagne électorale, délégation pour participer aux opérations de vote à Marseille fin octobre 2013. Cette élection ne présentait pour nous aucun enjeu politique (2 sièges : CGT et FGRCF). Augmentation légère de notre score, mais en perdant un peu de voix (moins d'inscrits, baisse importante (10 points !) de la participation, cela doit nous interpeller.

Malgré l'absence d'enjeu l'élaboration de la liste a été perturbée/polluée par une polémique stérile qui n'avait pas lieu d'être, avec sortie du chapeau d'une 2^e puis d'une 3^e liste, pour ensuite revenir après moult péripéties à la 1^{ère} que nous avons mandat de la fédé de proposer. Cette liste de seulement 8 noms devait respecter la parité, la diversité géographique et des métiers, ainsi que la reconnaissance nationale, bref la quadrature du cercle, et nous regrettons qu'il y ait eu un tel psychodrame sur plusieurs noms alors qu'il n'y avait rappelés-le aucun enjeu !

Participation aux manifestations et rassemblements

Nous devons tenir compte notamment des 2 rassemblements contre l'aéroport de NDDL en août 2013 et juillet 2014 sur le site de la ZAD, avec stand et préparation des repas pour les manifestants. Là aussi nous avons constaté quelques divergences de vue entre SUD-Rail et Solidaires ce qui est regrettable vu les enjeux de société.

Sont concernées également les manifestations des retraités dans le cadre de l'interfédérale cheminots et interpro, avec des enjeux vu les attaques contre notre pouvoir d'achat, les menaces contre la trimestrialisation et le versement à terme à échoir. Là aussi un constat s'impose, à savoir une mobilisation toute relative. Cela doit nous faire réagir.

Repas de fin d'année

Il remporte chaque année un succès croissant, et on espère que celui du 18 décembre prochain sera l'occasion de le vérifier autour d'un repas alliant gastronomie, convivialité et échanges de vues constructifs.

Burkina Faso

Concrétisation de la mise en service de la 1^{ère} des 3 classes prévues, avec inauguration solennelle en présence d'une délégation de 6 camarades du bureau (précisons que le voyage et les frais ont été

entièrement de leur poche). Accueil très chaleureux, échanges fructueux avec la population et les cheminots des ateliers. Un long trajet inoubliable pour 350 km. Bien entendu nous sommes très attentifs à la situation actuelle du pays. Vous trouverez en annexe 1 et 2 les textes de 2 motions envoyées à nos correspondants. Appel à ne pas baisser les bras et continuer la participation financière.

Réactualisation du fichier

Rappel de l'importance que ce fichier soit tenu à jour.

Et pour conclure, appel à élire le plus largement possible un nouveau bureau qui s'emploiera à continuer et à amplifier les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés.

Puis Michel Jacquin insiste sur l'inquiétante augmentation de l'abstention aux élections du CA de la CPRP, nous sommes aussi touchés par le désintérêt de la chose politique et syndicale, alors que la situation sociale empire. La CGT, malgré sa force et sa connaissance du fichier retraité a perdu 10 000 voix.

Élection du bureau

Michel Jacquin explique que l'augmentation du nombre de retraités se ressent aussi dans la liste des candidats au bureau avec 27 personnes, ce qui permet aussi à de nouveaux syndicats de présenter des candidats. Il faudra réfléchir et rédiger un règlement intérieur, en comparant le fonctionnement des autres liaisons? Il faudrait connaître le nombre de timbres versés pour les retraités par chaque syndicat et éventuellement faire voter les sections.

Pour cette année, le bureau sortant unanime a décidé de limiter le prochain bureau à 20.

Il faut noter la forte présence des syndicats parisiens, ce qui est une bonne chose pour réaliser les tâches techniques : Mise sous plis et envois/ Préparation des manifestations/ Nettoyage des locaux /etc...

Un bulletin est distribué. Il contient la liste des 27 candidats présentés par leur syndicat : AUDUBERT Théo (PARIS SUD-EST) ; BAILLE Roland (CENTRAUX) ; BINET Daniel (PARIS SAINT-LAZARE) ; BOULE Daniel (PARIS SUD-EST) ; DUCLUT Henri (PARIS EST) ; FLORENTY Rémy (NANTES) ; JACQUIN Michel (PARIS SUD-EST) ; LEVECQUE Gilles (LILLE) ; MARCHIANDO Eric (PARIS SUD-EST) ; MAROT François (PARIS SAINT-LAZARE) ; MILLANT Gérard (PARIS SUD-EST) ; MILOT Marie-Claude (AUVERGNE-NIVERNAIS) ; PERRET Patrice (CHAMPAGNE-ARDENNE) ; ROUSSEL Yves (LILLE) ; TIRELLI Alain (LYON) ; VALADIER Michel (PARIS RIVE GAUCHE) ; VIALETTE Alain (PARIS SAINT-LAZARE) ; CHASTAGNOL Michel (PARIS SAINT-LAZARE) ; COUGARD Alain (PARIS SAINT-LAZARE) ; DI BATTISTA Jean-Marc (SAINT-ETIENNE) ; DRYBURGH Alex (LILLE) ; HAIS Jacques (ROUEN) ; LECOINTRE Bertrand (ROUEN) ; LESPAGNOL Pierrot (PARIS SAINT-LAZARE) ; MAHIEUX Christian (PARIS SUD-EST) ; PESTEL Teddy (LYON) ; ROYON Georges (SAINT-ETIENNE).

Pour être valable, un vote ne doit contenir que 20 noms maximum et comme dans toute élection, ne comporter aucune rature, ni signe distinctif. Sont élus les 20 personnes ayant le plus de voix.

Cahier revendicatif et point sur l'UNIRS

Patrice Perret présente ces 2 points :

Contexte social et politique

Nous sommes nombreux à avoir connu des temps meilleurs, pendant lesquels, avec des combats acharnés, nous avons conquis notamment la protection sociale (sécurité sociale et retraite à 60 ans) et la réduction du temps de travail (40 puis 35 h). **Aujourd'hui, nous subissons des reculs**, non parce que les jeunes ne savent pas se battre, la longue grève contre la loi ferroviaire l'a montré, mais parce que le rapport de forces est défavorable. Nous subissons un marché mondial organisant le dumping social et fiscal, qui tire vers le bas les droits acquis, qui organise le chômage de masse pour affaiblir le mouvement ouvrier. Nous sentons aussi le poids de l'intimidation, de la criminalisation du mouvement social et syndical, de la menace de radiation de cheminots pour avoir fait grève en juin, de la répression des manifestations allant jusqu'à tuer un militant pacifiste.

Le résultat de ce rapport de forces défavorable est là:

- **une petite minorité s'accapare les richesses**, en un quart de siècle, les dividendes et stock options ont été multipliés par 3, les entreprises reçoivent plus de 200 milliards de cadeaux, d'allègements, d'exonérations, les dirigeants des grandes entreprises ont augmenté leurs salaires de 34 % en 5 ans et Pepy touche 450 000 € par an.
- **la majorité souffre de l'austérité** : Les jeunes retraités ont subi une partie de l'allongement de la durée de cotisation (42 ans), le recul de l'âge de départ (57 ans), la décote et les nouveaux connaîtront la fin du minimum de pension, sauf s'ils partent à 62 ans. Et nous venons de subir les 0,3 % de CSG, le blocage de la pension depuis avril 2013 et l'augmentation des impôts par la suppression de la ½ part fiscale et la fiscalisation du supplément de pension de 10 % pour avoir élevé 3 enfants.

Nos revendications et actions

D'abord, les retraités ont toute leur place dans les résistances et combats auxquels participe Solidaires. C'est bien pour améliorer le rapport de forces que nous sommes fortement engagés dans l'internationalisme syndical qui permet de réduire le dumping social en donnant des droits à ceux qui n'en ont pas. C'est bien pour diminuer le pouvoir de la finance que nous participons à des collectifs divers contre la crise, la dette et leurs effets (collectif pour un audit citoyen de la dette, Stop TAFTA...).

En tant que cheminots, ayant subi maintenant les mêmes contre réformes des retraites que les fonctionnaires et le privé, nos revendications ne sont pas oubliées. Nous défendons toujours la retraite à taux plein après 37 ans et demi de cotisations, le départ à 55 ou 50 ans, le retour de la CPRP dans la SNCF et le bénéfice de la péréquation. Nos revendications spécifiques sont défendues avec plus de forces dans l'unité. Nous participons aux inter fédérales sur nos positions, sans les rogner...

Voici un rapide survol des inter fédérales depuis notre dernière AG de mars 2013

L'actualité revendicative des retraités cheminots a été très riche. Notre forte combativité n'a pas empêché de subir les mêmes reculs que les autres régimes, mais a permis d'éviter tout nouveau rapprochement avec les fonctionnaires et le privé. Par exemple nous touchons toujours la pension à l'avance, et non à la fin du mois, et même au trimestre au lieu du mois.

L'interfédérale du 16 avril 2013 a adressé un courrier à la ministre. Il a fallu le rassemblement unitaire du 25 juin pour obtenir d'être reçus et que se tienne une première réunion du groupe de travail interne au C.A. de la CPRP sur les pensions de réversion. Le ministère n'a rien proposé puis a annulé la 2^e réunion. Les promesses d'avant 2008 n'ont pas été tenues. A l'époque, des négociations avaient décidé d'augmenter les pensions en y intégrant les gratifications d'exploitation et de vacances, la prime de travail intégrée dans la PFA. Nous avons été gentils d'accepter une application par étapes, nous avons eu tort, ces intégrations ont commencé puis l'externalisation y a mis fin. Ces intégrations restent dans les revendications, et le ministère renie sa parole.

Face au blocage, la manifestation nationale des cheminots retraités a été préparée pour le 1^{er} octobre. Malgré le succès, lors de l'interfédérale du 20 novembre, la CFDT a souhaité l'abandon de revendications, notamment celles des mesures spécifiques sur lesquelles « *la SNCF ne reviendra pas* »... A l'inverse, SUD-Rail a demandé une réelle dynamique d'action s'appuyant sur celles des actifs.

Mais personne, pour maintenir le rapport de force, n'a une meilleure idée qu'une manifestation nationale, seule la CGT étant en capacité d'organiser des manifestations régionales visibles. Le principe d'une manifestation nationale intégrée dans une dynamique avec audience à la ministre elle-même a été retenu en avril 2014.

L'interfédérale de janvier 2014 a montré une CFDT renonçant à une partie des revendications. Elle n'a pas signé la lettre à la ministre, n'est plus venue aux réunions, n'a pas participé aux manifestations. Néanmoins, la manif du 10 avril contre les attaques de nos facilités de circulation a été mobilisatrice, et SUD-Rail avait un beau cortège de près de 200 personnes.

L'interfédérale du 16 septembre a décidé, conformément au mandat de la délégation SUD-Rail, d'utiliser toutes les forces pour renforcer la manifestation interprofessionnelle des retraités du 30 septembre. Vous avez constaté dans les 2 notes de l'UNIRS Solidaires que nous avons été présents et reconnus par les intersyndicales locales dans bien plus de villes.

L'interpro des retraités Solidaires, l'UNIRS

L'UNIRS créée en 2006, ne cesse de se développer. Elle comprend aujourd'hui 25 structures nationales et une quinzaine de Solidaires locaux qui cotisent pour 6 000 adhérents. Le quotidien est assuré par un bureau animé par le SNUI, SUD-Rail et le Solidaires local 94. L'UNIRS fonctionne avec 25 personnes élues par l'AG au CA qui se réunit chaque bimestre. Un point sur l'actualité sociale et revendicative est établi. Des thèmes sont mis en réflexion puis font l'objet d'un dossier, comme celui sur la perte d'autonomie, que notre journal « Le Lien » a repris en épisodes. Le cahier revendicatif a fait l'objet d'une synthèse. Les thèmes en cours portent sur la loi dite « d'adaptation au vieillissement », la réforme territoriale et la fiscalité spécifique des retraités en lien avec la politique familiale.

Les cheminots, avec Solidaires Finances publiques ont une grande responsabilité dans la construction de l'UNIRS, car ils connaissent le syndicalisme retraité.

En conclusion, nous vivons une période sociale et syndicale difficile. Raison de plus pour poursuivre la lutte dans l'unité la plus large..!

Intervention du BF

Nathalie Bonnet et Eric Descamps, interviennent au nom du BF (voir l'intervention complète en annexe). Un échange a lieu sur les points développés.

Bilan de la solidarité Burkina Faso

Michel Valadier présente ce pays d'Afrique et la ville de Ouagadougou (près de 2 millions d'habitants), « à l'horizontale » avec ses rues en terre où la poussière se soulève à chaque passage. Ce pays du Sahel connaît 9 mois de saison sèche et une saison humide permettant la culture et l'élevage, avec une faible productivité. Les villages vivent sans électricité, avec un puits où il faut pomper l'eau dans des conditions de vie difficiles. C'est un pays où on ne vit pas vieux, 45 % de la population a moins de 14 ans. La ligne ferroviaire unique amène essentiellement des marchandises importées. Un train voyageur circule 3 fois par semaine, il faut 7 heures pour les 350 kms, nous avons fait ce parcours en 9 heures !

La délégation de retraités SUD-Rail a été reçue par des amis de Gilles et a été surprise et émue par la chaleur de l'accueil que personne n'oubliera, avec plus de 200 personnes voulant serrer la main à chacun pour remercier. Les enfants sont partout, mais pas toujours dans les classes où il faut payer 15 € par an et par enfant pour y avoir accès. Ils sont alors utilisés pour diverses tâches familiales comme pomper l'eau, surveiller les animaux...

Une vraie construction de classe fermée est indispensable pour les 60 à 100 élèves dans chaque classe où règne une discipline stricte, où la langue reste le français. Chaque matin voit la levée du drapeau et le chant de l'hymne national, afin d'offrir une unification aux enfants d'origines ethniques diverses. Le sport se pratique à pieds nus. Des aspects négatifs ressortent pendant la saison sèche, pendant laquelle les hommes palabrent et les femmes travaillent.

Gilles Leloupp, qui gère cette action de solidarité, insiste sur l'importance de ce voyage pour mettre en place un relais dans cette solidarité. Le Burkina vient de connaître une révolution citoyenne, contre la volonté du dirigeant de se présenter une fois de plus à la présidence, ce qui imposait un changement de constitution. Les élections précédentes ont montré que le parti au pouvoir était minoritaire. Le président Blaise Compaoré, n'a pas organisé de référendum qu'il aurait pu perdre malgré sa capacité à acheter des voix, mais il a voulu passer par le parlement. Ce qui a provoqué des manifestations et le saccage du parlement. Le président a quitté le pays.

Dans la 2^e phase, un militaire, puis un 2^e ont annoncé prendre le pouvoir, la constitution a été levée. Des pressions Internationales et le refus de la population ont permis de rendre le pouvoir à un civil. Une charte est venue compléter la constitution, mettant en place une période transitoire préparant des élections. Le président de transition Michel Kafando a été nommé et ne pourra pas se présenter aux élections. Il a nommé un militaire comme 1^{er} ministre et formé le gouvernement provisoire.

Le Burkina peut devenir un modèle pour l'Afrique, montrant une autre voie que la dictature.

La première classe est terminée grâce aux nombreux dons de personnes et de structures. L'objectif est de bâtir deux autres classes. Vos dons restent plus que jamais indispensables

Quelles réactions des retraités face aux attaques gouvernementales ?

Gérard Gourguechon, président de l'UNIRS anime ce débat sur « *Comment les retraités peuvent-ils réagir face aux attaques gouvernementales ?* ».

Les attaques gouvernementales contre les retraités

Le régime du privé a régressé en 1993 et les autres ont suivi avec les mêmes reculs, travailler plus longtemps, réduire le temps de retraite, cotiser plus longtemps pour une pension plus faible, désindexation des pensions sur les salaires, puis revalorisation de la pension repoussée puis annulée, augmentation des impôts (CSG, ½ part, 10 % pour 3 enfants) en plus de la TVA, et pour beaucoup les conséquences du fait de devenir imposable.

Les dépenses de santé, plus importantes que pour les jeunes, augmentent fortement et des personnes refusent des soins trop chers (dents, optique...). La perte d'autonomie coûte cher, et les gouvernements repoussent toujours une prise en charge par faute de moyens financiers pour nous, car ils servent aux financiers et aux entreprises.

Ces attaques font partie d'une offensive globale du patronat et des financiers. La classe au pouvoir trouve toujours normal d'être au pouvoir, par droit divin, puis par l'existence d'une classe d'élus politiques se répartissant les rôles, interchangeable. Un vote négatif, comme sur le TCE, n'est pas pris en compte. La démocratie n'existe pas, l'apparence d'alternance donne l'illusion d'un changement. Les élus se protègent les uns les autres, y compris lors de leurs fraudes. Cette classe politique fait les lois au service du capitalisme. Un nouveau scandale énorme, les 300 transnationales « françaises » utilisant le Luxembourg (c'est pire dans les autres, il faudrait multiplier par 10 ou 20), montre que c'est le système qui est en cause, pas seulement quelques brebis galeuses, ce que les médias aux mains des financiers ne disent pas.

Comment réagir à ces attaques ?

Il faut de la démocratie, renverser la finance. Les salariés et retraités, les précaires, les victimes de la finance doivent agir ensemble, car on ne peut pas gagner isolément.

L'UNIRS est dans une intersyndicale avec la CGT, FO et la FSU, qui s'est élargie maintenant à la CFTC, la CGC et la FGR-FP. L'important est de fédérer toutes les organisations contre la politique du gouvernement. Nous devons renforcer l'unité et l'intergénérationnel car nous avons tous intérêt au plein emploi, à de meilleurs salaires, pour garantir une bonne retraite par répartition.

Tour de table des liaisons Retraités régionales présentes

Faute de temps cette partie a été limitée.

Point particulier sur le dossier amiante

Bertrand Lecointre du syndicat de Rouen nous informe de l'avancée du procès pour le préjudice d'anxiété amiante, pour lequel 164 dossiers ont été déposés au conseil des Prudhommes de Paris (156 pour les cheminots et 8 pour une entreprise : ISS) intervenant dans les ateliers du matériel de Le Mans

Suite au dépôt des dossiers, un rendez vous a été pris pour le mois de septembre pour la conciliation, refusée par l'avocate de la SNCF. Un nouveau rendez vous a été fixé en février pour entendre l'avocate SNCF évoquer des problèmes de logiciels informatique pour les dossiers des cheminots.

Pour les salariés d'ISS, le débat a eu lieu le 2 septembre 2014 et le résultat a été connu le 2 octobre 2014 : le conseil des prud'hommes a condamné solidairement la SNCF à verser la somme de 12 000 euros à chaque plaignant. La SNCF et ISS ont un mois pour faire appel à la date de réception de la lettre recommandé avec avis de réception.

Pour les dossiers cheminots, rendez vous est pris pour le 12 mars 2015 à 13 h rue Louis Blanc à Paris.

L'équipe est prête à organiser des tournées dans les ateliers pour expliquer comment monter les dossiers. On attendait bien plus de dossiers, environ 3 000, mais les syndicats ne prennent pas suffisamment en charge ce dossier.

Il faut savoir que le Canada a arrêté ses exploitations minières de l'amiante. A l'inverse, le Brésil, le 1^{er} exportateur, continue à envoyer de l'amiante vers les deux plus gros pays consommateurs, la Chine et l'Inde.

Résultats du vote pour le bureau

Sont élus : Audubert Théo, Baille Roland, Binet Daniel, Boule Daniel, Dryburgh Alex, Duclut Henri, Florenty Rémy, Jacquin Michel, Lecointre Bertrand, Levecque Gilles, Marchiando Eric, Marot François, Millant Gérard, Milot Marie-Claude, Perret Patrice, Roussel Yves, Royon Georges, Tirelli Alain, Valadier Michel, Vialette Alain.

19 Novembre 2014

AG de la liaison « Retraité-es »

Intervention de la fédération SUD-Rail

Cette intervention se veut la plus courte possible, pour laisser un peu de place aux échanges. Deux points tout de même qu'il est évident d'aborder : la loi sur la réforme ferroviaire et l'actualité des retraité-es.

La réforme ferroviaire

Juin 2014- l'avenir de la SNCF

Difficile de parler de la réforme sans faire un retour sur la grève de juin 2014.

Avant la grève- La campagne SUD-Rail

Cette grève nous la préparions depuis 2012.

Tracts, journées de formation, courriers, rencontres avec les députés et plusieurs mobilisations ont ponctué cette campagne jusqu'au 10 juin.

Nous n'avons cessé de répéter qu'il fallait un mouvement reconductible national tous services pour faire reculer le gouvernement et la direction SNCF ... et enfin gagner sur nos revendications.

Cette grève, pour demander l'arrêt de la politique de Pépy (Excellence 2020, Vision 2015, plan social déguisé, ...) et une autre réforme ferroviaire que celle de Cuvillier.

Des revendications claires

Les revendications que nous avons portées étaient grâce à notre campagne connues de toutes et tous, elles étaient celles de la plateforme unitaire SUD-rail, CGT, UNSA que nous avons proposées :

- la **réintégration du système ferroviaire** dans une seule entreprise publique (1 EPIC, pas 2 comme depuis 1997, pas 3 comme le projet de loi le prévoit)
- l'**arrêt de l'éclatement de l'entreprise SNCF** orchestré en interne par Guillaume Pépy et consorts : stop au découpage en « branches », aux réorganisations et expérimentations qui cassent les collectifs de travail et dégradent nos conditions de travail.
- la **non-remise en cause du RH 0077** et du Statut, son amélioration et son extension à tous les salarié-es du secteur ferroviaire.
- l'**annulation de la dette** imposée depuis des années aux entreprises publiques ferroviaires.

Des revendications non corporatistes

Il ne s'agissait pas de revendiquer sur les salaires, l'emploi...ce que portaient les grévistes, **c'était l'avenir du service public et de la SNCF.**

L'unité syndicale

- La plateforme revendicative unitaire était soutenue par 3 organisations syndicales, mais l'**UNSA** n'appelait pas à la grève, considérant que le travail des parlementaires, via les discussions autour des amendements, offrirait les garanties nécessaires. Il y a eu malgré tout quelques collègues de l'UNSA dans la mobilisation.

Il faut prendre en compte également l'attitude de l'UNSA sur plusieurs régions : droit d'alerte contre les grévistes, appel avec la CFDT à ne pas faire grève.

- La **CFDT** a quant à elle choisi son camp depuis le début : devenir l'instrument de propagande de la direction et du gouvernement. **C'est un tournant important, nous devons maintenant nous adresser aux adhérent-es qui ne comprennent pas la position de leur organisation syndicale.**
- Là où **FO** est présent, les adhérent-es étaient dans la lutte à nos côtés. A la demande de la Fédération FO d'une rencontre interfédérale CGT-SUD-Rail-FO, nous avons répondu favorablement, la CGT n'a pas répondu, cette rencontre n'a pas eu lieu.

L'unité syndicale s'est donc faite à deux **SUD-Rail et CGT** et cette unité a tenu jusqu'au bout, contrairement aux autres grandes mobilisations que nous avons connues.

L'unité était présente bien évidemment sur le terrain mais aussi au niveau des fédérations : le préavis commun, les communiqués unitaires quasi journaliers.

Le presse pousse l'idée d'une CGT ayant négocié le contenu de la loi et s'étant faite déborder par la base. On l'a senti à un moment, lorsque la sortie rapide d'avec Cuvillier a fait pression sur la CGT qui visiblement ne voulait pas porter la responsabilité de la grève.

Une explication est à trouver, certes dans la pression de la base, mais aussi dans les rapports internes à la CGT avec un Garrel différent des précédents.

La grève et les assemblées générales

Des grévistes **déterminés** mais une participation aux assemblées générales diverse selon les établissements.

De nombreuses actions ont eu lieu, certaines très médiatisées, certains se sont confrontés aux forces de l'ordre, le gouvernement ayant dans de nombreux endroits verrouillé les accès, gare, mairie, préfecture, etc... un message de fermeté à l'encontre des cheminot-es en grève.

Suite à la grève, ce sont plus de 200 procédures disciplinaires commanditées par Pepy que les cheminot-es ont subies.

Le but en est très clair : comme après chaque grève importante, la direction veut réprimer et faire quelques exemples en espérant faire courber l'échine à tous et toutes après s'en être pris aux plus combattifs. Vouloir criminaliser ce conflit est une ignominie supplémentaire, que les cheminots ne pardonneront pas et que la fédération SUD-Rail combattra avec toute son énergie.

Les cheminot-es grévistes ont été victimes d'une instrumentalisation de leur conflit, en étant présenté-es comme une menace sur les non-grévistes, ce qui est faux ! Et, c'est encore plus grave lorsque cette instrumentalisation est le fait de personnes qui se disent syndicalistes.

La direction doit abandonner cette attitude revancharde qui consiste à multiplier les sanctions pour faire des exemples et ainsi verser dans la stratégie de l'intimidation. Elle ne fera que renforcer le ressentiment des cheminots et cheminotes.

C'est aux grévistes de décider de leur grève et de leurs actions, et ces décisions doivent être prises par les assemblées générales de grévistes. La CGT longtemps réfractaire à la démocratie des AG semble s'être ralliée à notre position sur le sujet. Nous devons mener une réflexion sur le sujet et convaincre les cheminot-es de l'importance des AG.

Mais parce que c'est aux grévistes de décider de leur grève, cela a rendu difficile une stratégie collective de sortie de grève, parce que les réalités étaient différentes, il n'y a pas eu de message clair de la fédération, c'est un constat que nous faisons à chaque fin de grève.

Les acquis de cette grève

La détermination des grévistes, la force de l'unité syndicale sur le terrain, la démocratie des assemblées générales, la coordination de la grève par les fédérations CGT et SUD-Rail, les revendications non corporatistes sont autant d'éléments à mettre à notre actif. Il faut en tenir compte pour les suites du mouvement, d'autres combats sont à mener, le projet n'est pas encore définitivement adopté, il y aura les discussions autour de la CCN...

La participation très active dans ce mouvement de nombreux jeunes est aussi un des acquis de cette grève. Il faut maintenant concrétiser cette participation en syndicalisation pour ceux et celles qui ne le sont pas encore, et prévoir rapidement des formations.

En région notamment, des « collectifs » de grévistes ont agit ensemble, il est important pour l'avenir de ne pas rompre ce lien.

Information/désinformation

Tout au long de ce conflit, direction, gouvernement et médias se sont acharnés.

- **L'entreprise** avec le soutien de la CFDT et de l'UNSA a largement contribué à la désinformation : diffusion de tracts CFDT par la direction de l'entreprise, non communication ou fausse communication sur les chiffres des grévistes...elle n'a pas cessé de multiplier les mensonges.

Nous avons d'ailleurs un travail à faire par rapport aux chiffres quant à la communication de la direction : les non-grévistes seraient favorables à la réforme ? Nous savons que cette affirmation est fausse.

- **Le gouvernement** a relayé sans vergognes les mensonges de la direction, affirmant également que la porte était ouverte à la négociation alors que depuis le jeudi 12 juin, les négociations étaient closes par la signature d'un « accord » avec la CFDT et l'UNSA.
- **Les média** : les média ont comme à l'habitude sans doute privilégié la CGT à SUD-Rail, parce une grève nationale reconductible soutenue par la CGT Cheminots c'est réellement un événement, mais aussi parce que nous avons fait le choix de ne pas polariser les média sur un-e seul-e camarade durant des années (à la différence de la CGT).

Toutefois, communiqués de presse réguliers, conférences de presse unitaires, réponses aux sollicitations (journaux, radios, télévisions) ont permis à SUD-Rail de s'exprimer mais pas suffisamment sur le fond de la grève. La plupart du temps, les médias ont axé leur communication autour de points polarisants tels que l'impopularité du mouvement, le peu de salariés en grève, les épreuves du Bac... Sur ce plan aussi, le rôle des syndicats est important : la presse régionale est souvent plus abordable, plusieurs syndicats ont des contacts réguliers avec, et c'est fort utile dans de telles périodes.

Le soutien à la grève

Il existe malgré tout d'autres usagers que celles et ceux de TF1 et compagnie. Dans de nombreuses villes des collectifs d'usagers étaient aux côtés des grévistes. Les diffusions de tracts, les discussions et les actions ont montré une solidarité entre les travailleurs et travailleuses une compréhension de notre mouvement bien éloignée de la caricature des médias.

Il y a eu aussi tous les messages de solidarité avec notre grève : syndicats de plusieurs pays, union professionnelles, interprofessionnelles Solidaires ou CGT, comités d'usagers...

Mais effectivement pour gagner, il fallait un mouvement d'opinion, à l'image de ce que réalise les intermittents qui s'installe dans la durée.

Nous aurions dû demander un débat dans un BN ou CN Solidaires pour expliquer (la demande de SUD Énergie pensant la loi comme un moindre mal est révélatrice). Nous avons encore moins pesé au-delà, sur les parlementaires dont Chassaigne ne voyant pas (ou ne voulant pas voir ?) que l'objectif important de la loi était la transformation de la SNCF en simple opérateur, en transférant à super-RFF, son patrimoine immobilier, ses emplois et rôles de circulation et de l'infra.

L'équipe fédérale

Le choix d'avoir des camarades permanent-e-s, d'autres non, d'avoir des camarades de la région parisienne, d'autres de « province », est plus contraignant dans ces périodes. Et c'est d'ailleurs un atout important d'avoir des animateurs/trices de la fédération au cœur des piquets de grève, des assemblées générales, des relations intersyndicales locales. Une telle organisation suppose plus d'efforts que dans les fédérations où il y a un « appareil national » ; **le niveau d'investissement différent entre membres d'une même équipe est une difficulté plus forte dans des périodes tendues comme celles des grèves.**

Le fédéralisme, le rôle des syndicats

Les échanges directs, les conférences téléphonées, ont permis des liens. Mais nous sommes encore confrontés au fait que lorsque nous faisons un point fédéral, des informations et analyses transmises ne sont pas celles discutées et collectivisées au syndicat, mais au mieux celles d'une section, voire de quelques militant-e-s. C'est une difficulté sur laquelle nous devons progresser ensemble.

Et maintenant ?

- **Ensemble**, nous devons nous appuyer sur le bilan de ce mouvement, sur les difficultés rencontrées, les inégalités constatées, pour **rappeler ce qu'est le fédéralisme et renforcer notre outil syndical**.
- **La poursuite de la réflexion sur les formes d'action est nécessaire** : il n'y a pas de formes d'action miraculeuses et d'autres qui seraient à rejeter par principe. Grève reconductible, de 24 heures, de 59 minutes, hebdomadaires, de l'astreinte, mais aussi rassemblements, manifestations, pétitions, débrayages, ... Tout est fonction de l'enjeu revendicatif, du contexte, etc. **C'est en ce sens que nous avons rédigé le communiqué et le tract commun sur la grève de la « gratuité »**.
- **Une campagne de syndicalisation à SUD-Rail est nécessaire** : pour peser plus sur les stratégies d'actions, il faut peser plus dans les rapports intersyndicaux.
- **Nous devons sérieusement prendre en charge la pétition « travailleurs du rail »**, notre revendication d'un seul statut pour tous les travailleurs du rail n'aurait aucun sens, si elle n'est pas portée dans les faits.
- **L'unité CGT/SUD-Rail, que nous jugeons indispensable pour gagner, ne doit pas s'arrêter là**. Nous devons prendre des initiatives pour poursuivre ces débats, leur donner une traduction concrète et nationale, en nous appuyant sur des sites où cela a été fortement vécu durant la grève. L'unité syndicale, c'est bien, c'est ce que demandent les cheminot-es. Pour autant, il ne faut pas que ceux ou celles-ci en arrivent à la conclusion que SUD-Rail et CGT, c'est la même chose. Dans ce cadre une campagne identitaire est nécessaire.
- **Notre lutte pour le service public ferroviaire continue**. D'ores et déjà nous travaillons sur un guide militant-e d'analyse du projet de loi intégrant de nouveaux amendements, sur un tract aux usagers que nous avons proposé à la CGT et enfin nous posons une nouvelle DCI unitaire pour maintenir la pression, le projet de loi n'est pas définitivement adopté....
- En lien avec cette grève, il nous faut relancer notre **action juridique sur la période d'essai des jeunes cadres (2.5 ans)**, cela a permis à la direction d'exercer une pression sur ces jeunes : obligation de faire le gilet rouge ou pas de commissionnement.

Les échéances

6 décrets d'applications sont en projets : relatifs aux missions de SNCF, de SNCF Réseau, SNCF Mobilités, attribution et tarification des sillons, Commission mixte du statut, CCE et commissions consultatives.

Le gouvernement souhaite prendre son temps pour le décret socle, il attend que les négociations de la commission mixte paritaire et les négociations internes à l'entreprise avancent...il se fixe comme délai fin 2015.

La commission mixte paritaire : le champ d'application n'est toujours pas défini.

La délégation patronale (l'UTP) propose de seulement y ajouter les entreprises assurant « la maintenance courante des matériels liés aux circulations ferroviaires ».

Ce n'est pas ce que nous voulons ! Nous revendiquons des droits égaux pour tous et toutes.

La négociation doit porter sur des droits nouveaux pour tous les travailleurs et les travailleuses du secteur ferroviaire.

Le périmètre dans lequel s'appliquera la convention collective nationale doit concerner :

- le transport ferroviaire de fret comme de voyageurs,
- la sécurité des circulations ferroviaires,
- le nettoyage ferroviaire,
- la prévention/sécurité dans les installations ferroviaires,
- la restauration ferroviaire,
- la maintenance ferroviaire,
- les services en gare, le service à bord des trains,
- les CE et CCE SNCF,
- les établissements publics liés au ferroviaire et leurs filiales.

En interne, la direction veut comme à son habitude passer en force. Son calendrier : transfert du personnel dans les EPICS au 1^{er} juillet, toutes les élections, CCE, CA, CE, DP...

L'actualité des Retraités

L'actualité s'est déjà l'annonce par le Premier Ministre de la revalorisation du minimum vieillesse et une prime pour les pensions inférieures à 1 200 €; mais ces mesures ne mettent pas fin à la paupérisation d'une partie importante des retraité-es.

Le minimum vieillesse (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) **augmente de 8 €** en passant de 791,99 à 800 €. Ce n'est pas négligeable pour les personnes concernées, mais elles ne sortent pas de la détresse en restant sous le seuil de pauvreté de 993 €. La prime de 40 € constitue aussi une maigre aide financière, mais très momentanée ; elle est perdue l'année suivante et n'enraye pas le décrochage des pensions, non revalorisées depuis avril 2013, sur l'inflation.

Ces mesures n'empêchent pas le pouvoir d'achat des retraité-es de baisser, beaucoup pour celles et ceux qui cumulent les mesures d'austérité :

- Blocage de la pension jusqu'en octobre 2015, non revalorisée pendant deux ans et demi.
- Fiscalisation du supplément de 10 % de la pension pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants.
- Création de la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 %) pour les retraités imposables, soi-disant pour payer l'aide à l'autonomie, mais qui a servi à autre chose jusque là.
- Disparition totale en 2014 de la demi-part fiscale attribuée aux veuves et veufs ayant élevé 2 enfants.
- Ces mesures vont rendre imposables des retraité-es et entraîner d'autres impôts : locaux, TV, CSG de 3,8 % ou 6,6 %...

Toutes ces mesures s'ajoutent à celles subies par l'ensemble de la population : passage de la TVA de 19,6 à 20 %, alors que santé, logement, énergies, alimentation, etc., augmentent fortement, « économies » pour payer le cadeau du pacte d'irresponsabilité au patronat : 10 milliards pris sur l'assurance maladie, 18 milliards sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards aux collectivités locales et à leurs services publics, services sociaux, services de proximité et d'aide à la personne.

Le 3 juin, neuf organisations syndicales et associations de retraité-es (dont l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-es Solidaires - UNIRS) avaient organisé une très forte manifestation nationale de 20 000 personnes à Paris et des rassemblements dans les départements pour protester contre la politique menée par le gouvernement. **Elles se sont retrouvées de nouveau dans la rue dans tous les départements le 30 septembre pour exiger non des aumônes mais le maintien du pouvoir d'achat et le rattrapage des sommes perdues, une pension permettant de vivre, d'un niveau au moins égal au SMIC revendiqué.**

Lors du dernier conseil d'administration, les administrateurs CGT, UNSA, SUD-Rail, CFTD, FGRCF ont voté une délibération sur la revalorisation des pensions. La SNCF et le président de la CPRP ont voté contre.

Cette délibération dénonce, la décision du gouvernement de geler les pensions jusqu'au 1^{er} octobre 2015.

Ce gel des pensions, s'accompagne d'un dispositif contraire aux règles légales d'évolution des pensions puisqu'il est prévu qu'il n'y ait ni rattrapage, ni remise à niveau à l'issue de la période. Alors même que les cheminots pensionnés ont subi une perte de pouvoir d'achat de 0,44 % sur la période de décembre 2008 à octobre 2014.

En effet, la revalorisation des pensions n'aura été que de 6,97 %, alors que la hausse officielle des prix a atteint 7,44 % pour la même période.

Cette perte de pouvoir d'achat de 0,44 % s'entend sans la prise en compte des 0,3 % de la CASA et des différentes mesures fiscales imposées depuis 3 ans.

Mesures fiscales qui ont considérablement impacté les retraités et veuves notamment ceux et celles dont le revenu fiscal de référence est passé au-dessus du seuil fiscal de référence.

A titre d'exemple, il a été relevé que plus d'un tiers des cheminots pensionnés sont impactés par la fiscalisation des majorations enfants.

Cette perte de pouvoir d'achat de 0,44 % s'entend aussi en ne remettant pas en cause le mode de calcul « officiel » de la hausse des prix, alors que chacun-e sait que les produits de première nécessité

augmentent bien plus ! En réalité, la perte de pouvoir d'achat est bien plus importante. Cette délibération dénonce aussi l'absence de réponse aux courriers adressés au ministère des affaires sociales dont l'un porte sur la réactivation « du groupe de travail réversion » (mis en sommeil depuis la première réunion de juillet 2013) ; ceci en dépit des engagements pris par le ministère. 60 % des veuves de cheminots ont moins de 750 €/ mois et 81 % moins de 1 000 €/ mois. Sont rappelées également les revendications unitaires :

- Des mesures urgentes assurant le maintien du pouvoir d'achat,
- Le relèvement du taux de réversion et du minimum de pension.
- L'application aux pensionnés des mesures prises lors de la réforme du régime en 2007.
- Le maintien du paiement des pensions au trimestre.

Enfin, le versement des pensions en 2015 sera trimestriel.

La délégation SUD-Rail à la CPRP a toujours réaffirmé l'opposition de à la mensualisation du versement des pensions. La mise à l'ordre du jour de ce point au dernier CA de la CPRP affiche de façon indéniable qu'il s'agit bien d'un objectif à court et moyen terme de la tutelle.

Notre régime spécial a prévu le droit à une pension trimestrielle au terme à échoir. Nous voyons bien, qu'au travers de motifs technico-financiers, la tutelle se rapproche de la ligne rouge, et tente de dissimuler ainsi sa volonté de nous aligner progressivement sur régime général avec des versements mensuels qui pourraient devenir ensuite à terme échu.

Les cheminots, actifs et retraités, sauront se mobiliser pour défendre leurs droits.

Voilà les quelques points que nous souhaitons développer dans l'intervention au nom du bureau fédéral.

Bien évidemment cette intervention se doit d'être enrichie par nos échanges.

Annexe 1



LIAISON NATIONALE RETRAITE(E)S

SYNDICAT SUD-Rail PARIS-SUD-EST

MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE BURKINABE

Les camarades SUD-rail de la liaison nationale retraité(e)s et le syndicat de Paris-Sud-Est réunis ce jour 4 novembre 2014 en congrès régional apportent tout leur soutien au peuple burkinabé en lutte pour préserver la démocratie.

Nous sommes d'autant plus touchés par votre combat qu'il y a seulement 6 mois nous étions parmi vous pour inaugurer la première classe en dur de l'école publique du village de Koaré, au financement de laquelle notre syndicat régional a activement participé.

Nous exprimons toute notre solidarité avec les hommes et les femmes libres qui veulent prendre leur destinée en main dans la tolérance et la justice.

Nous nous réjouissons que l'ancien président Blaise Kompaoré au pouvoir depuis 27 ans ait été contraint sous la pression populaire de démissionner alors qu'il s'apprêtait arbitrairement à modifier la constitution et prolonger ainsi de manière antidémocratique un règne qui n'a que trop duré.

Nous nous inclinons devant la mémoire de celles et ceux qui ont hélas payé de leur vie votre soulèvement populaire.

Nous restons vigilants quant à la suite des événements en appelant de nos vœux une vraie transition démocratique, afin que le pays des hommes intègres reste fidèle à sa devise.

Plus que jamais dans notre monde dominé par les forces de l'argent et le mépris de la volonté populaire, nous nous déclarons solidaires de cœur et d'esprit avec les peuples en révolte contre toute forme de dictature.

Bon courage à toutes et à tous.

Branches (Yonne), le 4 novembre 2014

Pour la liaison retraité(e)s : Michel JACQUIN Éric MARCHIANDO

Pour le syndicat régional PSE : Fabien VILLEDIEU Aziz ALLAM

Annexe 2



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tél : 01 42 43 35 75 - Fax : 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.fr



Liaison Nationale des Retraité-e-s SUD-Rail

Tél : 01 42 43 99 77 - Permanences tous les jeudis - <http://www.retraitesudrail.org> - retraitesudrail@retraitesudrail.org

Chers amis de Ouagadougou et de Koaré,

D'ici, en France, nous assistons par medias interposés, aux évènements qui touchent le Burkina Faso, avec toute l'attention que cela mérite. Nous tenons à saluer le courage dont a fait preuve la population pour affronter les forces du maintien de l'ordre qui n'ont pas hésité à tirer sur les manifestants pour les empêcher de contester les décisions du pouvoir en place de vouloir se maintenir. Nous nous inclinons devant les victimes qui ont perdu la vie pour une noble cause.

Les citoyens burkinabés, en descendant par centaines de milliers dans la rue prennent leur sort en main et participent aux décisions qui les concernent directement, notamment de quelle manière la démocratie doit s'exercer. Cette intervention dans le déroulement de l'Histoire de votre pays est exemplaire. En France qui se voudrait un modèle pour les autres pays, il nous faut remonter à bien longtemps (1789, juin 1936, mai 1968) pour voir ainsi la population intervenir par des démonstrations de force dans la rue et participer à des décisions historiques. Par son courage et sa détermination, le peuple burkinabé devient ainsi un exemple pour tous les peuples. La vraie démocratie doit être exercée directement par chaque citoyen, c'est ce que vous pratiquez et c'était le sens du combat du regretté Thomas Sankara.

Comme nous l'avons écrit et constaté durant notre visite sur votre territoire au mois de Février et l'inauguration d'une nouvelle classe à l'école Primaire de Koaré, le tiers de la population vis en dessous du seuil de pauvreté !.. Nous n'avons pas hésité à dénoncer la lourde responsabilité Politique de cette misère et du Président Blaise Compaoré qui devait rendre des comptes. Au lieu de cela et au Pouvoir depuis le 15 octobre 1987, il avait bien l'intention d'être à nouveau Président aux élections de 2015, alors que ce mandat n'est logiquement renouvelable qu'une fois et pour 5 ans !...Nous souhaitons que vos revendications aboutissent et que l'armée ne confisque pas cette révolution au peuple. Veuillez trouver ici l'expression de notre soutien le plus entier dans vos combats.

Gilles, Anne, Henri, Rémy, Jojo, Eric, Michel,
et toute l'équipe du bureau National des Retraités SUD-Rail.
St Denis le 07/11/2014